

OFFICIERS GENERAUX

Président Honoraire, Mgr PAUL BRUCHESI, Archevêque de Montréal.
Chapelain Général. M. le Chanolne G. GAUTHIER.

BUREAU EXECUTIF

Président Général . . . ARSENE LAVALLEE, C. R., échevin de la cité de Montréal.

Ancien Prés. Général . JOS. CONTANT, pharmacien, Montréal.

1er Vice-Prés. Général. A. G. H. BEIQUE, M. D., Magog, comté de Stanstead.

2ème Vice-Prés. Général F. C. L'ABERGE, ingénieur civil, Delorimier. Secrétaire Général . . . L. J. D. PAPINEAU, sténographe, Montréal. Trésorier Général . . . A. ST-CYR, courtier d'assurance, Montréal.

Médecin en Chef . . . THEO. CYPIHOT M. D., Montréal.

Aviseur Légal . . . S. BEAUDIN, C. F., Montréal.

[EUG. H. GODIN, avocat, Montréal.

ERNEST BROSSARD, de la Banque d'Epargne, Montréal.

Directeurs J. W. MICHAUD, comptable, Montréal.

L. O. D'AURAY, notaire, St-Denis, Co St-Hyacinthe.

FRS. FAUTEUX, avocat, Montreal.

DEPARTEMENTS

DES PLACEMENTS : M. ALFRED ST-CYR, Trésorier Général, Heures de Bureau : 11.30 hrs a.m., à midi et demi. 7, Place d'Armes.

ORGANISATION of INSPECTION : CHS. DUQUETTE, INSP. EN CHEF,

Bureau, 7, Place d'Armes, Montréal, Tél.: Main 2255— Résidence, 592, Plasta, Montréal, Tél.:

ADRESSE - CAMILLE MANSEAU, INSPECTEUR,

Bureau, 7, Place d'Armes, Montréal. - Résidence, 174, Parc LaFontaine, Montréal.

Organisateurs

G. H. VAILLANCOURT, SHERBROOKE, P. Q. Dr J. L. LEPROHON, BOUCHERVILLE,

Toutes correspondances concernant ce département doivent être adressées à ONS DUQUETTE, Insp. en Chef, on à l'Alliance Nationale, département d'organisation d'inspection.

Percepteur, MOISE JODOIN, membres détachés et Bureaux de Perception (art. 186).

Adresse: 7 Place d'Armes, Montréal.

Droits d'entrée pour devenir membre de "l'Alliance Nationale"

Broit d'inscription à la Caisse des Malules. 50 ots.

Certificat d'assurance au deces (vie entiere)						Certificat de dotation													
Age a l'ad- mission.	\$500.60	61000.00	62006.00	63000.00	Ages à l'ad- mission.	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	Age a lad-	\$500.00	\$1000.30	g2000.00	\$3000.00	Ages à l'ad- missios.	\$500.00	61000.00	g9000.00	38679.89
NEW 8901123468 7890012353468	\$ 9.46 .45 .45 .50 .50 .50 .55 .55 .55 .55 .50 .60 .60 .70 .75 .75	0.90 .90 .95 .95 .00 1.00 1.10 1.10 1.15 1.25 1.35 1.40 1.46 1.56	1.80 1.85 1.90 1.96 2.06 2.16 2.20 2.25 2.30 2.45 2.55 2.75 1.85 2.96	\$ 2.75 2.80 2.85 2.90 3.10 3.30 3.46 3.50 3.70 3.85 3.11 4.24 4.66 4.75	37 38 39 40 41 42 48 44 45 46 50 50 51 58 56	\$ 80 .85 .85 .90 .95 1.00 1.15 1.26 1.30 1.35 1.44 1.50 1.56 1.56	1.65 1.70 1.75 1.80 1.90 2.10 2.20 2.30 2.50 2.50 2.60 2.70 2.85 3.06 3.15 3.50	3.30 3.40 3.55 3.70 3.85 4.60 4.20 4.60 4.80 5.40 5.47 6.00 8.30 6.70 6.00	4.95 5.15 5.35 5.55 6.00 6.25 6.85 7.15 7.45 7.80 8.2 9.45 9.45 9.45 10.40	18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 56	8 0.55 .55 .55 .60 .60 .60 .65 .70 .70 .75 .80 .85 .90 .96	1.10 1.10 1.10 1.15 1.15 1.20 1.25 1.36 1.45 1.45 1.60 1.65 1.70 1.90 1.90	2.20 2.20 2.20 2.30 2.30 2.40 2.50 2.70 2.80 3.10 3.10 3.20 3.30 3.46 3.80 3.80	3.39 3.36 3.45 3.50 3.60 3.87 3.85 4.01 4.45 4.80 4.95 5.10 5.10 5.70 5.70 5.70 5.70	37 58 59 40 41 45 46 47 48 59 51 52 52 54	\$ 1,05 1.10 1.15 1.20 1.25 1.35 1.40 1.50 1.70 1.80 1.90 2.15 2.30 2.66	\$ 2.05 2.15 2.25 2.35 2.45 2.55 2.45 2.55 3.20 3.40 3.50 4.80 4.95 5.30	\$ 4.10 4.30 4.50 4.70 4.90 5.10 5.10 6.00 5.70 6.00 7.2 7.6 8.10 8.8 9.90	B C. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST. ST

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale" VINCIT CONCORDIA FRATRUM

Vol. XIV, No 11. Montréal, Novembre 1908. 50 ets par an.

LE BUREAU EXÉCUTIF ACTUEL



(1) Arsène Lavallée, P. G.; (2) Jos. Contant, ex-P. G.; (3) A. G. H. Béique, 1er V. P. G.; (4) F. C. Laberge, 2e V. P. G.; (5) L. J. D. Papineau, S. G.; (6) T. Cypihot, M. D.; (7) A/St-Cyr, T. G.; (8) S. Beaudin, Av. L.; (9) E. H. Godin, (10) E. Brossard, (11) J. W. Michaud, (12) L. O. IFAuray, (13) Frs. Fauteux, directeurs.

OUVRIERS, SONGEZ-Y

Les ouvriers, Canadiens, en général, gagnent presque tous suffisamment pour se payer tout le luxe des habits et toute l'abondance de la nourriture que comporte leur condition. Bien souvent même, l'ouvrier et les bourgeois, le prolétaire et le patron s'habillent chez le même tailleur, s'approvisionnent chez le même marchand de comestibles, font à peu près les mêmes voyages d'agrément, et habitent des maisons de même apparence. Malgré toutes les déclamations de ceux qui cherchent à soulever le peuple des ouvriers contre le monde du capital, c'est là un fait qui crève les yeux. Aussi longtemps donc que l'ouvrier travaille courageusement six jours par semaine, aussi longtemps qu'il se garde des excès coûteux, des folies funestes et qu'il a une bonne santé, il ne se prive d'aucune chose essentielle ni même d'aucune des choses superflues en soi, mais devenues choses presque nécessaires dans nos mœurs contemporaines; il jouit d'une vraie prospérité!

Mais vienne la maladie, vienne la mort, et toute cette prospérité réelle s'écroule comme un château de cartes. Pourquoi? Parce que l'ouvrier vit au jour le jour, parce qu'il dépense tout ce qu'il gagne, parce qu'il ne sait plus économiser. Il gagnerait deux fois plus qu'il dépenserait tout également. Sans cesse sollicité par son ambition de paraître, par son désir de la bonne chère, par la vanité de tenir le même rang que ses compagnons de travail, il a toujours des besoins nouveaux qu'il lui faut satisfaire à tout prix. Je ne dis pas qu'il est facile de réagir contre le tourbillon qui l'emporte ainsi, mais je constate ou agréable. qu'il ne réagit pas et que par suite, vivant dans l'abondance, il reste pauvre toujours.

Le résultat, je viens de le dire, c'est l'incertitude du lendemain, c'est l'absence de toute économie sérieuse, c'est la misère pour l'ouvrier quand il est malade, c'est la faim, c'est le dénuement quand la mort vient frapper le père de famille. Alors on passe de l'opulence à la pauvreté et cela sans transition aucune.

Voilà le mal! Comment y remédier?

Il y a un vrai remêde et ce remêde c'est la qu'elle est fortement implantée dans une lo- ci sont à la mode.

calité on ne voit plus ou presque plus de pauvres malades sans ressources, de malheureuses veuves et de misérables orphelins sans pain ou sans feu. Car la mutualité, en versant une certaine somme pour chaque semaine de maladie, en assurant à la veuve et aux orphelins une somme plus considérable encore à l'heure de la mort du chef de famille, empêche ces malheurs, tempère les inconvénients de notre vie moderne, aide à supporter les désastres de nos infirmités. Flie constitue donc un remêde vrai aux maladies inhérentes à notre organisation sociale, l'un des meilleures sinon le plus excellent de tous les remèdes.

Ouvriers qui comprenez la grande œuvre de la mutualité faites la comfaître à vos confrères et vous aurez contribué à améliorer le sort de bien des êtres exposés à souffrir. Nous sommes en concours actuellement, les droits d'entrée sont réduits et les recruteurs peuvent gagner de splendides récompenses.

Toutes ces raisons ne deviaient-elles pas vous inciter à travailler énergiquement à répandre les bienfaits de notre association. Il y va de notre intérêt personnel, de l'intérêt de vos collègues, et de celui de la société dont vous avez appris à aimer le but noble et désintéressé ainsi que l'œuvre sociale et patriotique.

NOS VETEMENTS

L'hygiène dans les vêtements est indispensable.

La coquetterie dans les vêtements est utile

Le luxe dans les vêtements est inutile et nuisible.

En conséquence dans toutes les parties de l'habillement, préférez, à la seule apparence, la qualité, l'utilité, la commodité, et la véritable esthétique.

Ayez principalement en vue la solidité, la durée, la facilité d'entretien, de nettoyage, de réparation.

N'achetez rien d'inutile à ces deux buts à atteindre: l'hygiène, la parure esthétique.

Surtout ne sacrifiez pas des vêtements comsociété de secours mutuel. La mutualité vous modes et de bon goût, à des toilettes excenapprend à économiser véritablement et lors- triques et ridicules, sous prétexte que celles-

Résumé des modifications apportées aux Statuts par les amendements adoptés lors de la dernière session du Conseil Général

Professions prohibées et dangereuses

Les amendements adoptés à la dernière session font disparaître les dispositions de l'article 9a, classifiant comme dangereuses certaines professions qui y sont énumérées, ainsi que les dispositions de l'article 9a établissant des suppléments de contributions mensuelles pour les membres exerçant ces professions.

Les professions énumérées aux dits articles 9a et 9a ne donneront plus lieu au paiement de suppléments de contributions, ni pour les anciens membres ni pour les membres futurs. Il y a exception, toutefois, pour ceux des anciens membres qui exerçaient une de ces professions réputés dangereuses et qui seront classifiés comme prohibées, à compter du 17 octobre courant. Ces membres continueront à verser le même supplément que ci-devant.

Dorénavant, les professions énumérées ciaprès (réputées dangereuses, aux termes desdits articles ainsi abrogés), seront classifiées au nombre des professions prohibées, à raison des risques exceptionnels qu'ils font courir à ceux qui les exercent. Ces professions sont celles d'ingénieurs et chauffeurs sur les locomotives de chemin de fer, de marins faisant des voyages au long cours, d'employés à la construction, à la réparation et à l'entretien des lignes du téléphone et de lumière électrique.

Ainsi à l'avenir nul ne pourra être admis membre participant qui exerce l'une de ces professions ou autres mentionnées à l'article 9. Quant aux anciens membres qui abandonneront leurs professions pour prendre une profession ainsi prohibée, ils pourront—s'ils ont au moins un an de sociétariat—continuer à faire partie de la société en lui donnant avis à cet effet et en payant les suppléments de contributions requis, ou, s'ils le préfèrent, recevoir un certificat de participation acquise. Pour plus amples informations, voir article 9 amendé.

Diverses dispositions concernant les Cercles

- 1. Le nombre de membres requis pour fonder un cercle ou pour convertir un bureau de perception en cercle a été porté à 30, de 20 qu'il était. Pour instituer une caisse locale des malades, un cercle devra à l'avenir avoir 30 membres au moins inscrits à la caisse centrale.
- 2. Les membres honoraires de cercles sont éligibles comme officiers, mais comme tels ne sont pas membres du Comité de Régie (art. 127), ils ne peuvent être élus à la charge de délégués. Ils ont droit de prendre part aux discussions des questions soumises à leurs cercles, mais ils ne peuvent voter.
- Le Bureau Exécutif peut révoquer les Lettres Patentes d'un cercle suspendu, ayant moins de 15 membres.
- 4. Aucun placement de fonds, ne pourra être fait par un cercle, sans l'autorisation du Bureau Exécutif, excepté pour dépôt à une banque ou au Conseil Général (art. 129, 225, 226 et 227).

Règlements de Cercles

A l'avenir, les cercles ne seront pas tenus de soumettre au Bureau Exécutif pour sanction les règlements fixant ou modifiant les dates, lieux et heures de leurs assemblées ou de la perception, le salaire des secrétaires financiers et archivistes, le taux de la cotisation mensuelle et les limites des circonscriptions de visite. (art. 120).

Elections d'Officiers et Cloture des Comptes

Jusqu'aujourd'hui la clôture des comptes annuels dans les cercles avaient lieu le 1er décembre et les élections des officiers de cercles étaient tenues dans ce mois. Dorénavant, les comptes seront clôturés le 31 décembre dans les cercles, comme au Conseil Général, et les élections des officiers de cercles auront lieu en janvier. (Voir amendements, art. 228, 229, 230 et 135, etc.) Dans les bureaux de perception, l'assemblée générale des membres est fixée au 3ème mardi de janvier, date à laquelle il est procédé à l'élection d'un nouveau comité de Surveillance.

Caisse des Malades

Un membre a droit à l'indemnité de ma-

ladie à compter du jour auquel il est inscrit —Les cercles font remise de ces honoraires abrogés. L'indemnité payable aux membres inscrits à la caisse centrale des malades sera montant du certificat de participation accordé. dorénavant de \$5.00 par semaine, pendant 20 semaines par année, au lieu de 60 cts par jour.

Pour être inscrit à la caisse des malades, un nouveau membre devra en faire la déclaration dans sa carte de présentation, ou s'il n'a pas agi de la sorte, donner avis de son intention au Secrétaire général dans les trente jours qui suivent son admission, s'il est alors en bonne santé. Les membres inscrits à une caisse locale des malades qui résident en dehors de la circonscription de visite du cercle, seront dispensés de produire à l'avenir le certificat du curé ou du juge de paix (fl 5c).

Invalidité

Un membre qui a reçu les bénéfices d'invalidité absolue sera dispensé, à l'avenir, de payer ses contributions, cetisation et autres impositions, à moins que, par extraordinaire, son état de santé s'améliore au point qu'il puisse vaquer à un travail rémunérateur.

Certificats de Participation

Jusqu'aujourd'hui un membre n'a pu être titulaire que d'un certificat de participation, soit un certificat de dotation, soit un certificat d'assurance au décès. A l'avenir, un membre pourra détenir simultanément un certificat de chacune de ces catégories, à condition que le montant assuré n'excède pas en totalité \$3,000. Il a aussi été adopté d'autres dispositions concernant les mutations, abandons et rétrocessions et certificat de participation. (Voir art. 180c et 277 à 283A).

Admission des Membres Participants

- I. Droits d'entrée.—50c par \$500, sur le montant du certificat de participation.
- II. Honoraire d'examen médical. (\$2.00), Certificat de santé (50c).—A l'avenir ces honoraires seront payés directement au médecin examinateur par les candidats et les membres.

Ces honoraires ne seront plus versés entre les mains du secrétaire financier, dans les cercles, ni entrés aux livres du cercle (art. 175.)

à la caisse des malades, les trois mois de au Conseil général, pour les nouveaux memstage que lui imposait l'article 247 étant bres et pour augmentations de certificat de participation au taux de 50c par \$500 sur le

IV. Mode d'admission dans les Cercles .-Depuis que les statuts autorisent l'institution de bureaux de perception, il y a eu quatre principaux modes l'admission de suivis,

- 1. Pour les fondateurs de B. P., admis par le Président Général et le Secrétaire général:
- 2. Pour les membres autres que les fondateurs de B. P., admis par les mêmes officiers, après rapport favorable du Comité de Surveillance du B. P.;
- 3. Pour les solliciteurs de Lettres Patentes, admis dans la société au jour de l'institution de leur cercle,—les fondateurs cerele:
- 4. Pour les membres admis par les cercles autres que leurs fondateurs.

Le Conseil Général, à sa dernière session. a cherché à établir plus d'uniformité dans les formalités et à simplifier le mode d'admission, et pour cela on s'est rapproché du système suivi dans les B. P.

Dorénavant les membres participants seront admis comme suit dans les cercles:

- Présentation du candidat au cercle par le dépôt de sa carte de présentation et le versement au secrétaire financier du montant du droit d'entrée exigible pour le certificat de participation demandé, au taux de 50c par \$500:
- 2. Ce dépôt effectué, la carte de présentation sera soumise au Gomité de Régie, en assemblée, lequel s'assurera—comme le cercle le fera après lui—si la carte est bien rédigée, si l'adresse du candidat est suffisante pour le besoin de la correspondance, si celui-ci ne pratique pas une profession prohibée, s'il est d'un âge convenable, s'il a effectué le dépôt requis, s'il parle la langue française et professe la religion catholique, s'il est doué d'un bon caractère, s'il a une bonne conduite, une bonne réputation morale et s'il pratique la sobriété, enfin il s'enquiérera de son histoire personnelle et de celle de sa famille au point de vue de la santé.

Ces précautions prises, le comité, procédant au scrutin secret, décidera par le vote III. Taux des honoraires d'enregistrement. affirmatif des deux tiers des membres pré-

sents, s'il recommande l'admission du candi- Secrétaire général. Ce dernier adressera dat. Le vote négatif d'un tiers des membres alors immédiatement au cercle le certificat présents rejettera le candidat d'une manière de participation, un exemplaire des statuts définitive. Si le candidat a été accepté par et le livret de reçus du nouveau sociétaire. le Comité de Régie, le président signera un

Il est désirable de relever au procès-veradresse.

gie est ensuite soumis au cercle en assemblée régulière ou extraordinaire. Pour qu'il y ait acceptation par le cercle, il faut que le candidat ait obtenu les deux tiers des suffrages exprimés au scrutin secret.

C'est là que s'arrêtera dorénavant l'action du cercle, en autant qu'il peut exercer un contrôle sur l'admission du candidat.

L'aspirant étant ainsi accepté par le Comité de Régie et le cercle, le secrétaire archiviste fera rapport sous trois jours au Secrétaire général, sur la carte de présentation, du résultat de leurs délibérations. Le Président général et le Secrétaire général, après acceptation du candidat par le Médecin en chef, procéderont à l'admission définitive du membre en émettant son certificat de participation.

Le candidat devra donc se présenter sans retard après son acceptation par le cercle, au médecin examinateur pour subir l'examen médical et lui payer l'honoraire requis.

Les modifications apportées à la manière de procéder peuvent donc se résumer comme suit: Jusqu'aujourd'hui le candidat après avoir été accepté par le Comité de Régie puis le cercle, puis le médecin en chef, était invité à venir au cercle pour y signer l'engagement d'honneur, dernière condition. La question de l'admission du membre dans l'ordre régulier venait donc devant le cercle à deux séances et ce n'était qu'à la 2ème séance que le membre était admis définitivement. Il devait se présenter à une 3ème séance pour recevoir son certificat de participation. Dorénavant lorsqu'un candidat aura été accepté par le Comité de Régie et par le cercle, au scrutin secret, il en sera fait rap- second! port au Secrétaire général sur la carte de présentation et le membre sera admis au jour même de l'émission de son certificat de repas, c'est s'ouvrir l'appétit avec une fausse participation par le Président Général et le clef.

Le secrétaire-archiviste, sur réception de rapport au cercle favorable à son accepta- ces pièces, invitera le nouveau membre à se présenter à l'assemblée suivante du cercle pour prononcer son engagement d'honneur et bal d'assemblée, avec les noms et prenoms recevoir son certificat de participation, son du candidat, son âge, sa profession et son livret de reçus, etc. Le secrétaire-archiviste inscrira au Registre des sociétaires le No 3. Le rapport favorable du Comité de Ré-matricule, l'âge, la profession du membre, le numéro et le montant de son certificat de participation, les noms de ses bénéficiaires, d'après les indications contenues aux pièces. etc., transmises au cercle par le Conseil Général.

Consulter, re mode et conditions d'admission dans les cercles, les articles 7 à 18, 82. 152, 175, des statuts.

V. Agrégation par lettre de Sortie, (art. 112).—Pour obtenir telle lettre un membre ne sera plus tenu d'acquitter ses contributions et cotisation pour le mois "prochain".

Ces membres recevront, a l'avenir, leur No matricule au Conseil Général, comme les nouveaux sociétaires.

Montréal, 16 Octobre 1908.

L'homme est insatiable

Un pauvre homme sauve un milliardaire, lequel lui dit:

- —Je suis prêt à réaliser tes plus folles espérances... Que veux-tu?
 - -Un million!
- —Ce n'est guère... Mais enfin, tu l'auras. Sache, cependant, que tu n'en seras pas plus heureux. Au surplus, si au bout de trois ans, tu n'es pas satisfait de ton choix, reviens me trouver et j'accomplirai ton nouveau désir.

Trois ans se passèrent. Et l'ex-pauvre diable se présenta devant son bienfaiteur.

- —Hélas! gémit-il, je me suis aperçu bien vite du peu de bonheur que peut donner un million...
 - -Et alors?...
- -Et alors..., je viens vous en demander un

Prendre des apéritifs avant ses principaux

LA RECONNAISSANCE

Pour faire voir combien est fragile la reconnaissance de certaines gens, l'inimitable Alphonse Karr, racontait, un jour, le trait suivant:

J'ai pour voisin de campagne un homme qui, dernièrement, fut pris d'une congestion cérébrale. Il n'a auprès de lui qu'une vieille servante, qui fut saisie de terreur; appelant les voisins par la fenêtre, elle tomba ellemême sans connaissance.

Un ouvrier nommé Normand se leva, grimpa par une fenêtre dans la maison, ramassa les deux corps, rappela la vieille à la vie, alla chercher un autre voisin qu'il jugesit plus expérimenté que lui pour soigner le bonhomme, prit un cheval, courut à la ville et en ramena un médecin, par suite de quoi le malade fut sauvé; puis l'ouvrier s'en alla à l'ouvrage comme de coutume.

Je dis à mon voisin:

"Sans Normand, vous étiez mort; j'espère que vous comptez le récompenser.

—Oui, certes, me dit-il, et j'ai l'intention de lui donner dix piastres.

-- Vous ferez bien."

Quelques jours après, rencontrant mon voisin, et ayant d'autre part quelques raisons de tenir sa générosité en suspicion, je lui dis :

"Eh bien! avez-vous vu Normand?

--Non... pas encore... je ne l'ai pas rencontré; mais ca ne fait rien, il ne perdra pas pour attendre. Je n'ai qu'une parole. J'ai dit que je lui donnerais deux piastres, c'est comme s'il les avait dans sa poche."

Il se passa quelque temps, et un matin je renouvelai ma question:

" Vous avez vu Normand?

lui engraisse un lapin, vous savez, de cette grosse espèce que j'ai; il m'en dira des nouvelles. Oh! je ne suis pas de ceux qui oublient un service.

—Eh bien! dis-je à mon homme quinze jours après, et votre fameux lapin?

—Mon lapin! je l'ai mangé hier; il était excellent."

PETITE ENCYCLOPEDIE

Le miel est un bon substitut pour l'huile de foie de morue.

La Crète a été conquise par la Turquie en 1669 et a presque toujours été en révolte depuis.

La plus grande des étoiles fixes paraît être Sirius qui est quelquefois aussi chaude que le soleil et sept fois aussi large.

En Europe, les meilleures routes sont celles de France, les pires celles de Russle et d'Espagne.

Chicago a décidé d'attendre que sa population ait doublé avant d'accorder une nouvelle licence d'hôtel. Il y en a déjà 7,353.

La dernière tournée du violoniste Kubelik en Amérique représente un déplacement de 35,000 milles et une recette totale de \$250,-

Il y a, en France, exactement 625,000 fonctionnaires. La moyenne du traitement, pour ces 625,000 fonctionnal es, est de \$300. Multiplions 625,000 par 300. Cela donne \$187,-500,000. Un joli chiffre!

Dans Ontario, il y a une loi qui défend d'accorder un permis pour l'importation d'un nègre ou d'une autre personne "devant être assujettie à la condition d'un esclave, ou astreint à un service involontaire pour la vie " dans aucune partie de la province.

Les jeunes mariées savent-elles que c'est à l'une des plus jolies reines de France, qu'elles doivent la virginale blancheur de leur -Normand?... Ah! oui... Normand? je robe nuptiale? La première robe de mariage blanche fut en effet portée par Marie Stuart en 1558, lorsqu'elle épousa François II, et ce n'est qu'à la fin du dix-septième siècle que l'usage s'en généralisa.

> Il existe à la Préfecture de police de Paris un intéressant service qui s'occupe des recherches dans l'intérêt des familles. Il ne fonctionne que sur la demande formelle de la famille des individus dont on a signalé la disparition. On dénombre environ tous les ans 18,000 personnes qui ont subitement quitté leur domicile sans donner d'explication et dont on a perdu la trace.

L'ALLIANCE NATIONALE

Sermon prononcé par M. Vabbé J.-H. Roy, à l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est, le dimanche 16 août 1908.

> "Omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, ut benedictionem hæreditate possideatis."

Qu'il y ait entre vous tous une parfaite union de sentiments, une bonté compatissante, une amitié de frères, une charité indulgente afin de recevoir l'héritage de la bénédiction de Dieu.—1re E. de St-Pierre III, 8.

liance Nationale, mes chers frères.

Ces paroles que l'apôtre saint Pierre adressait aux premiers chrétiens et qui furent si bien comprises, si admirablement pratiquées, ces belles paroles sont l'expression la plus complète et la plus vraie de l'œuvre de l'Alliance Nationale du Canada. Oui, mes frères, de ces vingt mille hommes appartenant å votre Alliance, nous pouvons dire comme l'Esprit-Saint l'a dit des fidèles de Jérusalem: "Ils n'ont tous qu'un cœur et qu'une âme, car ils sont unis et forment une société, et pourquoi? Pour se prêter les uns aux autres un secours mutuel. Et par quel moyen? Par la charité fraternelle. Et dans quel but? Pour obtenir et laisser à leurs familles comme le plus précieux des héritages, les bénédictions de Dieu pour le temps et pour l'éternité. Sainte et féconde association! association éminemment chrétienne, éminemment nationale!

Je dis, bienfaisante, car elle embrasse dans sa sollicitude les intérêts matériels, moraux et religieux de tous ses membres, le corps et l'âme, le présent et l'avenir. Chrétienne, puisqu'elle réalise à la lettre le grand précepte de l'apôtre prêché au monde depuis 19 siècles. Nationale, en conservant notre belle langue, nos coutumes et notre foi.

Aussi, messieurs, je dirai de votre société ce qu'un philosophe a dit de la religion catholique: "Elle semble ne s'occuper que du bonheur à venir de ses enfants, et cependant,

elle fait leur vrai bonheur sur la terre." Et j'ajouterai que, semblable à l'Eglise dont elle est la fille, votre Alliance qui sert si bien vos intérêts personnels, sert aussi d'une manière admirable, les intérêts sacrés de notre race et les intérêts plus sacrés encore de Dieu lui-même.

Il me sera facile de le preuver en répondant à ces deux questions:

10 Qu'est-ce que l'Alliance Nationale comme société de bienfaisance et patriotique?

20 Quels sont ses avantages?

Qu'est-ce qu'une société de bienfaisance du genre de la vôtre?

Messieurs, avant de résoudre cette question, il faut se rappeler ce qu'est l'ouvrier. l'homme qui travaille.

Entre le riche et le pauvre, entre l'homme Monseigneur, Messieurs les membres de l'Al- qui vit du patrimoine de ses pères ou du fruit assuré de ses propres labeurs, et celui qui, sans asile, réclame la charité publique, entre ces deux extrêmes, il y a une classe intermédiaire, multitude innombrable qu'on pourrait appeler le cœur du genre humain, et qui n'a pour vivre d'autres ressources que l'activité de son intelligence et la force de ses bras. Ces hommes portent un nom, aujourd'hui, honoré et digne de l'être, car l'évangile l'a arraché, comme tant d'autres, aux outrages des sociétés païennes.

Il est bon, messieurs, de rappeler ces souvenirs historiques, non pour s'insurger contre des temps qui ne sont plus, et blâmer des hommes qu'il faut plaindre, mais pour mieux apprécier le bienfait d'une civilisation toute chrétienne. Eh! bien, oui, pendant de longs siècles, sous l'influence d'une civilisation païenne, l'ouvrier, l'artisan, l'homme qui travaille de ses mains pour vivre, fut l'objet du mépris public. Un peu au dessus du pauvre qui, lui, n'avait pas même le nom d'homme, il était assimilé à l'esclave, et s'il n'en portait pas les chaînes, du moins, il en avait toutes les hontes.

Ecoutez sur ce sujet ce que disaient des sages, des philosophes, des orateurs qu'on appelle encore avec raison les princes de l'esprit humain. Cicéron disait, jamais l'ouvrier ne s'élèvera à la connaissance de la vraie sagesse. A cette question: L'artisan doit-il être compté parmi les citoyens? Platon répond: "non", une bonne constitution ne le fera jamais, Aristote qui est la plus haute personnification de la raison humaine, Aristote

parlant du travail des champs, a dit ces toute sa plénitude la sentence divine, il entre mots barbares: "Ceux qui s'y livrent ont une existence dégradée, où la vertu n'a aucune part, et s'ils vivent libres, c'est que l'état n'est pas assez riche pour les remplacer par des esclaves, ou assez fort pour les résaient de l'ouvrier, de l'artisan, du cultivateur, en un mot de quiconque travaillait pour gagner sa vie, les plus grandes lumières du paganisme.

Ces paroles vous étonnent, messieurs, elles vous indignent n'est-ce pas? Et cependant, c'est le langage de la sagesse humaine dans ses plus nobles représentants.

O sagesse humaine convaincue de folie, s'écriait saint Paul, sagesse menteuse, tu nous redirais encore les mêmes blasphèmes, si Jésus-Christ la sagesse éternelle, n'était venu te régénérer en te communiquant ses divines lumières!

Aujourd'hui mes frères grâce à l'évangile, les choses sont bien changées, car le fils de Dieu fait homme, Jésus-Christ a voulu luimême porter le nom d'ouvrier. Il l'a mérité ce beau nom en mangeant son pain, pendant 30 ans, à la sueur de son front; et ainsi, il a relevé, ennobli, surnaturalisé le travail des mains. Il a rendu à l'ouvrier sa véritable place, et cette place, messieurs, elle est noble, elle est sainte Oui, noble; car l'ouvrier est utile; il sert l'humanité en satisfaisant à ses besoins et à ses légitimes plaisirs; il réalise et il étend chaque jour, la domination que Dieu a donné à l'homme sur la matière; il trouve dans la découverte du beau et du vrai les satisfactions de l'intelligence et dans un juste salaire, une indépendance, une liberté, les joies du cœur, dont l'écriture a vanté la douceur par ses paroles: "Plus suave que le rayon de miel, le pain gagné par le travail." "Qu'il est doux le sommeil au soir d'une journée laborieuse"! "Celui-là seul est un homme qui sait se suffire à luimême et qui travaille, car l'homme est fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler."

Aussi le Seigneur Dieu, ayant créé Adam, le plaça dans un jardin de délices pour qu'il le cultivât. C'était une douce satisfaction donnée aux instincts de notre nature. Ce fut, hélas! bientôt au châtiment. "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." Et voilà précisément ce qui rend la condition de l'ou- les bras du socialisme sectaire. Ah! sans

d'une manière active, et en quelque sorte physique dans la grande expiation de Jésus-Christ et par le travail, il devient avec lui. rédempteur, sauveur de l'humanité.

Voilà l'ouvrier, messieurs, le voilà aux duire à cette condition." Voilà ce que pen- clartés de la foi; vous voilà tous, tels que l'Evangile, tels que l'Eglise vous fait. J'avais donc raison de dire, il y a noblesse et sainteté.

> De ces hauteurs, descendons dans la pratique. Hélas! le spectacle sera moins beau, mais il n'en est pas moins instructif.

En effet, placé entre le riche et le pauvre. l'ouvrier n'est ni l'un ni l'autre, mais il y a danger pour lui de participer aux faiblesses et aux grandeurs de ces deux états. Il n'est pas pauvre, car il ne demande rien à personne, et il rougirait de devoir à d'autres qu'à lui-même, le pain qui le nourrit. Il n'est pas riche, car il n'a ni terre, ni or; et cependant il tient de la Providence un fonds qui est le meilleur de tous, le travail; et quelquefois il sait donner à son intelligence une activité, à ses bras, une énergie telles, qu'il parvient facilement au bien-être et à l'aisance, seule fortune désirable. Il y parviendrait toujours si la santé, la prévoyance, l'économie et la raison étaient les compagnes fidèles de ses rudes labeurs. Mais cela est rare, cela est difficile. La santé! quoi de plus fragile! mille accidents la menacent. Le travail et la sobriété la conservent, mais elle déjoue parfois toutes nos sollicitudes. d'ailleurs comment éviter cette maladie qui apparaît à l'horizon de nos ans, inévitable comme la mort elle-même, dont elle est l'avant-courière. J'ai nommé la vieillesse... L'économie! oh! elle serait sage, mais combien difficile lorsque le salaire de chaque jour est à peine suffisant pour faire face au nécessaire. Et que faire de ses épargnes? A qui les confier? Pourra-t-on jamais en jouir? La prévoyance! oh! quelle est douloureuse pour qui n'a que des malheurs à prévoir : la cessation du travail, la misère. La misère! objet d'une indicible terreur; la misère d'autant plus horrible qu'on a lutté longtemps, pour la combattre et qu'on en connaît mieux les conséquences. De là le découragement, le dégoût de la vie, une faiblesse morale qui livre l'ouvrier au premier occupant ou le jette entre vrier vraiment sainte, c'est qu'il réalise dans doute elle conseille, elle loue, elle admire la

vertu; mais quand il s'agit de la mettre en pratique, j'en appelle à votre expérience, la raison n'est-elle pas souvent impuissante ? Hé quoi! malgré l'éducation qui la développe, malgré la foi qui l'élève, malgré la conscience qu'elle éclaire, tous les jours, en présence de devoirs faciles, nous voyons des hommes instruits, vivant des jouissances de l'esprit, devenir lâches et faibles en face du devoir, et nous voudrions que seul, livré à lui-même, sans appui, avec une instruction nécessairement imparfaite, entouré assez souvent de mauvais conseils, nous voudrions que l'ouvrier restât toujours vertueux, c'est-à-dire qu'il s'élevât jusqu'à l'héroïsme, et cela, par les seules forces de sa raison?

Ah! messieurs, soyons plus justes, soyons plus francs, et avouons qu'il faut à l'ouvrier, pour soutenir son courage, d'abord la certitude que s'il est laborieux et économe, la maladie ne sera pas pour lui la misère. Il lui faut ensuite une société qui lui offre, dans des relations agréables, la conversation, les sages conseils, le bon exemple et un appui en argent en cas d'adversité et de maladie.

L'Eglise catholique l'avait compris, messieurs, et après avoir rendus aux ouvriers l'honneur et la liberté, elle leur offrit un enseignement, des liens fraternels, une garantie contre l'avenir, dans ces associations fameuses du moyen-âge, qui, sous les noms de corporations, confréries, etc., furent pour ceux qui en firent partie, des écoles professionnelles et religieuses dont tous les membres étaient solidaires pour conjurer les dangers de l'avenir: la vieillesse et la maladie.

Vous l'avez compris aussi, membres de l'Alliance Nationale, et vous avez agi en conséquence. En homme intelligents et vraiment catholiques vous avez eu la bonne idée de lutter ensemble en organisant sur des bases sures, votre belle Alliance où notre langue est parlée, où nos mœurs, nos coutumes et nos usages, pour lesquels nos ancêtres ont tant lutté,—sont respectés, protégés et en honneur.

Votre société s'engage 10 De fournir à ses membres l'occasion de s'aider mutuellement, 20 De leur accorder, en temps de maladie, des secours pécuniaires, 3o. En cas de mort de soutenir leurs familles par une généreuse allocation et 40. De leur aider à demeurer droits dans le chemin du bien.

Sous la féconde influence de notre sainte

religion, votre Alliance s'est multipliée. Avec une administration économique elle a toujours pu garantir à ses membres, sinon le comfort, du moins le nécessaire en cas de maladie ou d'accidents. La paix et l'union règnent parmi vos membres.

Aussi, messieurs, je ne doute nullement que, tant que votre société sera fidèle à sa mission, Dieu se plaira à répandre sur elle ses plus abondantes bénédictions. Tant qu'elle restera intimement liée à ses chefs naturels, les évêques et les prêtres, elle grandira et prospérera.

Quels sont les avantages de l'Alliance?

Pour nous, messieurs de l'Alliance Nationale, au point de vue purement matériel, votre société est, comme on dit dans le monde, une bonne affaire. En effet, au prix d'un sacrifice léger qui passe inaperçu, vous êtes assurés, non pas contre les maladies, hélas! qui peut les éviter! mais vous êtes assurés contre leurs suites affreuses. Tandis que l'ouvrier, dans les conditions ordinaires, c'està-dire sans assurance, voit disparaître en un instant, avec la possibilité de travailler, toutes ses ressources et celles de sa famille, et arriver à grands pas, dans sa maison vide, la faim et la misère, les membres de l'Alliance, quoique malades, peuvent donner, comme au jour de la santé, à leurs enfants, le pain qu'ils leur ont gagné d'avance. Chez eux, au milieu de leur famille, ils reçoivent la visite du médecin, les soins affectueux de leurs confrères et de leurs amis.

Et remarquons-le bien, messieurs de l'Alliance, il n'est pas, il ne peut pas être question, ici, d'aumônes! Non, non, car ces secours, vous les avez achetés, vous les avez payés; ils vous appartiennent, ils sont votre droit; et cependant, si la santé vous est fidèle, si vous avez le bonheur de ne jamais prélever sur l'association ce tribut de la maladie, votre concours devient alors une action bonne et charitable envers des confrères moins heureux que vous.

Il y a donc là,vous le voyez, une excellente spéculation, très sûre, et très avantageuse. Aussi les peuples marchands ont-ils depuis longtemps des sociétés. Mais privées du feu sacré de la charité, elles ne sont guère, que des compagnies d'assurance où tout se résume dans le rapport d'un trésorier qui constate, chaque mois, les profits et les pertes. Mais ce n'est pas assez pour le Canadien-

Français catholique. Avec son caractère eximil lui faut l'Alliance qui est, à tous les depourquoi il recherche tant les réunions d'aà merveille puisqu'elle l'arrache au plus grand de ses ennemis: "l'isolement". En lui donnant des confrères, elle lui assure des relations utiles, l'amitié, l'estime, un intérêt, une joie dans la vie; ces liens volontaires deviennent chaque jour plus étroits, il s'établit bientôt entre les associés une fraternité qui les retient. Chacun sait qu'il n'est plus seul sur la terre, qu'il y a d'autres hommes intéressés à la régularité de sa conduite, qu'il a un nom à soutenir, une réputation à conserver, des devoirs sociaux à remplir; et de là, le courage au travail, l'amour de l'ordre, le dévouement, la dignité, le respect de soi-même et des autres, et ce je ne sais quoi qu'on appelle l'honneur, sentiment tout humain, mais bien beau quand il est vrai.

Aussi nous l'avions vu jusqu'alors, dissipé, imprévoyant; aujourd'hui il est sage, économe, et il porte avec confiance ses regards vers l'avenir, car il a trouvé dans l'association, la mutualité qui protège et la solidarité qui moralise.

De plus le bienfait de ces admirables sociétés n'est pas stérile. Il s'étend, il se multiplie, il réagit dans les familles et, par elles, sur l'Eglise, sur l'humanité toute entière. L'humanité, en effet, de quoi se forme-t-elle? De nations. Les nations? de familles. Et les familles? Mes frères, vous en êtes, ou vous en serez bientôt, les chefs vénérés et les modèles. J'avais donc raison de compter parmi les conséquences de Votre Alliance et en général, des sociétés de bienfaisance, le bonheur de l'humanité et de notre race.

Aussi je ne m'étonne pas que l'Eglise appelle ses vœux sur ces sociétés et qu'elles les bénisse. Elle y voit, non seulement, la gloire de Dieu, le salut des âmes, mais aussi le bonheur de notre race.

Ici, mes frères, je me permettrai une digression. Tout le peuple a ses usages, ses aspirations, sa langue et sa foi. Le peuple Canadien-Français ne fait pas exception à cette loi. Au contraire, il tient peut-être plus que les autres, à ses coutumes, à sa langue et à sa religion. Mais pour que cette ténacité soit de tout mon cœur, avec la bénédiction de efficace, il faut l'union, il faut l'association,

pansif, il lui faut de la sympathie, des rap- grés, le moyen le plus sûr, le plus puissant, ports sociaux. C'est ce qui nous explique pour accomplir de grandes œuvres; car dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, mis et de parents. L'association lui va donc l'homme en face de la nature et de ses forces, d'une part; et de l'autre, en face de l'immense multitude de ses semblables, l'homme, disje, se sent trop faible et trop petit pour "arriver seul "à quoi que ce soit de considérable. Il jette donc les yeux autour de lui, il cherche des compagnons, des hommes semblables à lui, afin de partager avec eux les soucis de la vie et d'en recevoir encouragement et bons conseils.

Mes frères, je ne suis pas ici pour critiquer les choses existantes; mais comme homme libre et comme prêtre, j'ai le droit et le devoir d'observer ce qui se passe autour de moi, et de communiquer, à mes compatriotes, le fruit de mes observations. Or, je vous dirai en toute franchise: Encouragez vos propres sociétés canadiennes-françaises catholiques, car elles contribueront à maintenir et à faire respecter nos coutumes, notre langue et notre foi. Il me semble que vous ne devriez pas encourager des sociétés, composées d'hommes qui n'ont ni notre langue, ni nos coutumes, et quelquefois, ni même notre religion, et qui, bien souvent, nous détestent de tout leur cœur. Dans la société de tels hommes vous n'apprendrez qu'à rougir des vôtres, de votre langue et peut-être de votre religion. Vous finirez même par rougir de votre nom que vous trouverez trop français. Alors l'apostasie sera complète. L'expérience

Que faire comme conclusion pratique de tout ce que je viens de dire?

Messieurs de l'Alliance, vous devez aimer votre société. Vous devez la faire aimer en ranimant votre zèle et l'amour de votre état, en vous conduisant toujours d'une manière édifiante et en vous intéressant à son succès. Vous devez bien vous renseigner sur ses avantages, et, par une propagande zélée, faire participer aux bienfaits qu'elle procure, autant de compatriotes que vous le pourrez. r'uis qu'il y ait entre vous tous, une parfaite union de sentiments, une bonté compatissante, une amitié de frères, une charité indulgente, afin de recevoir l'héritage de la bénédiction de Dieu. Grâce que je vous souhaite, Monseigneur.

la

tit

êtı

L'Alliance Nationale

PUBLIEE PAR

La Société de Secours Mutuels tes les manufactures où ils travaillent. "L'ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL 7 Place d'Armes B. P. Bofte 2172 Tél. Bell 2255.

MONTREAL, NOVEMBRE, 1908

CA ET LA

Votre cercle est-il toujours stationnaire?

Le vrai mutualiste a à cœur le bien-être de ses confrères.

La religion, l'instruction et la mutualité sont les trois grands amis de la race humaine.

L'homme qui possède un livret de banque d'épargne et un certificat d'assurance mutuelle est rarement sans emploi.

L'égoïsme ce sentiment vil et dégradant est ce qui empêche bien des hommes de protéger leurs femmes et leurs enfants.

Celui qui ne veut pas assurer sa vie ne devrait pas avoir l'ambition de se créer un foyer et d'avoir femme et enfants.

Profitez des longues soirées pour trouver un moyen d'attirer vos membres, de les intéresser et de faire connaître notre société.

Le premier et principal but de l'épargne c'est de faire une provision pour les mauvais jours; ceux qui sont marqués par la matitution le réalise-t-il mieux que la société de arbre ayant les mêmes propriétés, on sera être atteint le lendemain de votre admission? qu'en les entourant de papier.

Si les ouvriers épargnaient les sommes énormes qu'ils consacrent aux boissons alcooliques, en dix ans ils pourraient acheter tou-

Tous les membres, surtout les officiers de cercles et de bureaux de perception, doivent se mettre au courant des amendements adoptés lors de la dernière session du Conseil Général.

Vous avez dû prendre connaissance de l'arrêté du B. E. relativement au concours qui bat actuellement son plein. Vous avez constaté combien généreuses étaient les récompenses offertes. Pourquoi ne feriez-vous pas un effort pour en remporter quelques-unes?

L'assurance sur la vie est non seulement une transaction légitime, c'est un devoir qui s'impose à tout bon citoyen, à tout père de famille véritablement soucieux de l'avenir des êtres qui lui sont chers.

Outre leur but positif ou matériel, nos so-Etes-vous fier d'être mutualiste? S'il en est ciétés de secours mutuels nationales ont un ainsi, vous devriez contribuer à faire con- objet moral en ce qu'elles tendent à réunir et fortifier les éléments qui constituent notre homogénéité comme race.

> Les Cangdiens-Français ont le devoir de s'affilier à une société qui accomplit en même temps que l'œuvre de l'assurance, une œuvre nationale et religieuse dans leur entourage, dars leur milieu, en conservant intacte notre belle langue française laquelle est un puissant rempart pour préserver notre foi et les traditions de nos ancêtres.

> > - M --

Ce n'est pas le crayon qui va manquer; il y a toujours de la mine de plomb en abondance mais le cèdre rouge dont on l'enveloppait disparaît de plus en plus de la Floride. On ne s'en était pas préoccupé jusqu'ici; on se disait qu'il y aurait toujours assez de cèdres, et l'on taillait une grande quantité de crayons dans un seul de ces arbres, qui atteignent jusqu'à 80 pieds de haut! Mais, à forladie ou la mort. Or ce but, quelle autre ins-épuisés; et si l'on ne découvre pas un autre secours mutuel, puisque le but cherché peut bientôt forcé de ne plus fabriquer des crayons

Nouveaux bureaux de perception

B. P. St-Romain, No 270.—Institué à St-Romain, comté de Compton, le 15 septembre 1908, par M. Chs. Duquette, I. C., et organisé par J. L. Langlois. Comité de Surveillance : MM. Edouard Bureau, président et Joséphat Rousseau et Théophile Roy; Percep., M. Ed. Campagna; Médecin-ex., J. A. Samson.

B. P. Ste-Madeleine, No 271.—Institué à Ste-Madeleine, comté de St-Hyacinthe, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G., et organisé par ce dernier. Comité de Surveillance: MM. J. O. Dansereau, prés., et Nap. Frappier et J. O. Jodoin; Percept., Alb J. Belisle; Medecinex., Dr Cartier.

B. P. Lacolle, No 272.—Institué à Lacolle, comté de St-Jean, le 26 septembre 1908, par M. J. L. Leprohon, M. D., et organisé par ce dernier. Comité de Surveillance: MM. W. Landry, prés., E. Courcelle et Jules Girard : Percep., E. Courcelle; Md.-ex., D. Paquette et D. Gaudreau.

Condoléances

Les cercles et bureaux de perception suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées:

Cercle St-Louis de Terrebonne, No 26.—A son président, M. J. A. I noges, à l'occasion de la mort de son enfa-

Cl. St-Barthélémy, No 72.—A Philias Caron, et J. A. Barrette, à l'occasion du décès de leurs épouses.

Frontenac, No 172.—A M. J. A. Lamarche, jr., à l'occasion de la mort de son épouse.

Cl. Marieville, No 132.—A Alex. Barré, à

l'occasion de la mort de sa mère.

Cl. St-Paul, No 36.—A la famille Albert Galipeau, à l'occasion de la mort de ce dernier; à M. Grégoire Machabé, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cl. St-Edouard, No 126.—A W. Desjardins. à l'occasion de la mort de son père.

Cl. St-Louis de Terrebonne, No 26.-A O. Limoges, à l'occasion de la mort de son enfant et à Jos. Cusson à l'occasion de la mort de sa mère.

Nominations

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé le confrère dont le nom suit son substitut auprès de son cercle, savoir: A. Favreau, cl. Jeanne d'Arc. No 53.

MEDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. A. P. Cartier, B. P. Ste-Madeleine, No. 271: J. A. Samson, B. P. St-Romain, No 270: Alcide Fortin, cl. St-Auguste, No 117; Chs. Tétrault, cl. Contrecœur, No 37.

Cercle suspendu

Cercle St-Félicien, No 285, suspendu le 1er novembre, pour défaut de transmission des rapport et remise de septembre.

Cercle réintégré

Cercle Contrecœur, No 37, réintégré le 15 octobre 1908.

Demandes d'emploi

M. C. V. Gauthier, 806 Dorchester Est, et Joseph Gauthier, même adresse, demande à être employé pour ouvrage général.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			ertif.		D	I	
	NOM	Age	Cercle ou B. P.	Date	Cer de p	le	Age	Cause	Médecin Examinateur
799 800 801 802 803 805 806 808 809 810 811 812	Allort Durant Alexandre Benoit Ludger Séguin T E Caron Heuri Gonneville Joréphat Dubeau Rémi Pépin Spencer Scott Amé de Barbe Auguste Roberge Joseph Daneau Oscar Leduc George Grandbois Michel Lambert Pierre Legault La Lajole dit Gérin	18 23 28 24 24 21 30 25 18 25 18 25 49 5	Hochelega No 29 St-Rémi No 106 st-Ignace No 33 m-mbre déta hé St-Théoph le du Lac Richelieu No 102 Royal No 27 St-ierre No 8 St-ierre No 8 St-ierre No 8 St-casin rois No 30 Beauharnois No 3 St-Casin r No 52 St-Casin r No 52 St-Casin r No 53 St-André No 14	21-7-01 24-12 99 25-9-94 [7-7-93] 1-10-05 10 5-07 20-12-07 26-3 95 23-6-99 7-12 94 17-12-00 30 7 93 22-6-96 26-3 04 16-5-93 6-8 93	\$50.00 1000 500 1000 1000 1000 1000 1000	9-9 03 8-4-03 25-4-8 25-7-08 26-7-8 4-8-8 14-8-8 24-8-8 24-8-8 28-8-08 7-9 08 7-9 08 13-9-8 16-9-8	19 32 42 34 27 22 30 36 48 42 43 41 7 52 69	Priver Typhoide Périhépatite Tuberculose pulm. Noyé Péritonite Tuberculose pulm. Paralysie générale Phtisie puim Tuberculose pulm Noyé Pleu ésie Congestion pulm Accident Hemorrhagie céréb Mort aubite	J H Garceau L J Talana L J Talana T. Cypihot Nap Lambert J E Colin E C Campeau J B Prince F. Jeannotte E C Campeau O Désorcy P E Gélinas A T Coté P Dolbec S Lamoureux A T Coté A Charbonneau

I	'ALLIAN	CE NATIONALE	
Etat Ein	_		173
Etat Fina	ncie		
Au 30 Septembre	1908	Par Organisation	
CAISSE DE DOTA	TION	"Fournitures	974.40 62.00
RECETTES	-1011	"Entretien du bureau	\cdot 999 00
Balance an 21 4 at		Hoyer .	150.00
Balance au 31 Août 1908 . Produit des contributions . Intérêts .	\$823,319	9.74 Demiliage	
Intérêts	. 13,017	7.35 Téléphone, télégraphe	1.52
	1,020		
	\$837,657	3.09 Salaires d'officiers	80.06
DEBOURSES			
l'ar bénéficiaires et héritiers Jos. Z. Josaphat Dubess	le fou :	Divors Calmens	. 50.40
Jos. Z. Josaphat Dubeau . Félix Marcoux .	1,000.	.00 "Inspection	61.89
Paul Ladoucous	. 1,000.	tions tions reclama	-
Rémi Pépin . Divers	· 1,000.	00 "Revue	. 38.75
Caisse Générale 500 i	. 11.0	00 "Frais d'assemblée (convention Remboursement départs	636.85 838.35
tributions.	d- eso (prote depots re-	
balance au 30 Septembre 190	8 833,495.2	87 "Divers	25.00
		-	73.08
CAISSE CENTRAL	\$837,657.0		5,270.47
CAISSE CENTRALE DES M	IALADES.	RESUME Balance Caisse de Dotation	
Balance au 31 Août 1908 Produit des contributions Intérêts Réserve	1.134.17	7 O Moins Caisse-Générale soutirée .	49,111.29
DEBOURSES	=0,011.02		909,268.47
Par Indemnitée		PLACEMENT DES FOND	
Caisse Générale, 5% des con-	$1,393.40 \\ 17.50$	Municipalities S	36.000 on
balance au 30 Sept. 1908	56.71 27,543.91	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick	$\begin{array}{c} 46,364.51 \\ 36,560.00 \\ 763,219.59 \end{array}$
sept. 1908	56.71	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle	46,364.51 36,560.00 763,219.59
CAISSE GENERALE	56.71 27,543.91	Prets hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provin-	46,364.51 36,560.00 763,219.59 10,000.00 60.00
CAISSE GENERALE RECETTES	56.71 27,543.91	Prets hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provin-	46,364.51 36,560.00 763,219.59 10,000.00 60.00
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions	56.71 27,543.91 29,011.52	Prets hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provinciale et Nationalo	46,364.51 36,560.00 763,219.59 10,000.00 60.00
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provinciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Supply	46,364.51 36,560.00 763,219.59 10,000.00 60.00
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provinciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue Droits d'entrée Revision et mutation Fournitures	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00 148.00 12.50	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provinciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08 10,267,34
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue Droits d'entrée Revision et mutation Fournitures Intérêts	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00 148.00 12.50 67.24	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provinciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue Droits d'entrée Revision et mutation Fournitures Intérêts Assurance garantie officiers Cercles of P. D.	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00 148.00 12.50	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provin- ciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. Montréal, 30 Septembre 1908.	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08 10,267,34
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue Droits d'entrée Revision et mutation Fournitures Intérêts Assurance garantie officiers Cercles et B. P. Dépôts represent	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00 148.00 12.50 67.24 3.78 8.80	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provin- ciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. Montréal, 30 Septembre 1908.	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08 10,267,34
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue Droits d'entrée Revision et mutation Fournitures Intérêts Assurance garantie officiers Cercles et B. P.	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00 148.00 12.50 67.24 3.78 8.80 90.00	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provin- ciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. Montréal, 30 Septembre 1908. En foi de quoi nous avons signés.	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08 10,267,34
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue Droits d'entrée Revision et mutation Fournitures Intérêts Assurance garantie officiers Cercles et B. P. Dépôts re-prêts Divers	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00 148.00 12.50 67.24 3.78 8.80 90.00 85.48	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provinciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. Montréal, 30 Septembre 1908. En foi de quoi nous avons signés. L. J. D. Papineau, S. 6	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08 10,267,34
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue Droits d'entrée Revision et mutation Fournitures Intérêts Assurance garantie officiers Cercles et B. P. Dépôts re-prêts Divers	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00 148.00 12.50 67.24 3.78 8.80 90.00 85.48	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provinciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. Montréal, 30 Septembre 1908. En foi de quoi nous avons signés, L. J. D. Papineau, S. G. A. St-Cyr, T. G.	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08 10,267,34
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue Droits d'entrée Revision et mutation Fournitures Intérêts Assurance garantie officiers Cercles et B. P. Dépôts re-prêts Divers	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00 148.00 12.50 67.24 3.78 8.80 90.00 85.48	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provin- ciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. Montréal, 30 Septembre 1908. En foi de quoi nous avons signés, L. J. D. Papineau, S. G. A. St-Cyr, T. G. Certifié correct,	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08 10,267,34
CAISSE GENERALE RECETTES 5% des contributions Rétribution Revue Droits d'entrée Revision et mutation Fournitures Intérêts Assurance garantie officiers Cercles et B. P. Dépôts reportée	56.71 27,543.91 29,011.52 707.58 254.00 12.00 148.00 12.50 67.24 3.78 8.80 90.00 85.48	Prêts hypothécaires Dépôt Gouvernement Nouveau- Brunswick Cercle En Banques: Hochelaga, Provinciale et Nationale En mains Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc. Montréal, 30 Septembre 1908. En foi de quoi nous avons signés, L. J. D. Papineau, S. G. A. St-Cyr, T. G.	46,364,51 36,560,00 763,219,59 10,000,00 60,00 17,728,16 335,08 10,267,34

AVIS DIV. RS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être pavées:

10 Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

20 A l'assemblée du cercle.

30 Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRACE

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITE DES RETARDATAIRES

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1,000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut:

10 Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

20 Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

30 Que le cercle approuve la requête.

40 Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

50 Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de sa suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse ou il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABRÉVIATIONS. — CL. signifie Cercle; SB.P.G., Substitut du P.G.; S.A., Sec. Archiviste; S.F., Sec. -Financier; Md. E., médecin examinateur.

N. 1- (L. ST-JCSF) B, h ontréal : Sb P.G. F. X. Leône. 601 St-Urbain ; Prés., Alex. Prud Homme ; 16, Shermooke O., M. L. B. E. G. E. Lapin & St-Dennis B. A., U Bourdan 901 versail-les; S.F. G. E. Clapit 221 Seigneurs. Réuniona, 2e et 4e lun-dis 8 hrs p.m., some se class st Joseph

No 2 — CL. MONT-ROYAL, Mortréal : S.A., E.A. Grisé, 246 Workman : s F.. Herm. Mone te, 192 Duvernay keunions, 1er ei 3e vendredis, 45 Vinet, 8 hrs p m.

No 5-CL. BEAUHARNOIS: S. A., Jos. fortler; S. F., Au-fré Leduc. Béunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon. No 4 CL. DORVAL: S. A., Emery Quésnel: S.F., J.B. Le-thyre ummerlea. Eéunlons, ler et 5e mardis, 7,30 hrs p.m., Salle Tardif.

Note OL. VILLE-MARIE, Montres : S. A. Edouard Barolet, 2336 St-Jacques, S. F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques Edunions, 28 r. 4c mardis 8 hrsp.m., calle Baby, 28 rue Fulford.

acu nion. 2r + 4c nardi 8 hrsp.m., calle Raby, 28 rue Fullord.
No c Cl., 94x RE-CORUR, Mor-rea; Chapelain, R., F. L.
T. Adam, Chao Hoo.; c. F. C. J. Nap. Perrault. 857 Ontario
Fet: Pré. J. Wilf. Michaud, 548, Flessis; S.A., J. R. Beaudoin,
449 Visitatirn. c. F. W. Dufauit. 784 Ontario Est. Md, E. J. A.
Laplerre, 410 Flessis. Recurions, 3c et 4c mercredis 8 hrsp.m.
halle St-Vincent de Paul.

No :--CL -TE ANNE DE BELLUVI E : S.A. L. J. Bolseau S F et T. M. C. Bezner. Réu ions, 3e mercredi, 7 p.m. salle J S Vallée.

No 8-CL. ST-PILKRE, Montrée!: S. A., Theo. Bénard, 1136 et André: S.F., J A Mirreault 1390 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e j-udis, 8h. p.m., salle Dionne, 784 Ste-Catherine Est.

dér c Boileau; S.F. et T., A.Z. Libersan. Reunious, dernier meic edi, 7 h. p.m., chez e nota re Libersan.

No. 16—CL. ST-CHARLEN, Montreal: Chapelain, Rév. A. C. Robillard Sb.P.G., Isid. F. riler, 146 Centre; Prés. F. X. A. Front, 236 ventre Md. E. E. G. Dagenals 54 Grand Tronc S.A., N. Belike, 41b Centre; SF, S. Laprade, 397 ventre seurolons, & et & meroredis. 8 hrs.p.m., salle Quintai, coin Centre et Charlesotte.

No 11.—CL. NOTRE-DAME Montreal: S.A. S.F et T., Dr G. E. Cartier, 30½ Carré Chabolilez, Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 13—OL ST-HENRI. Montréal: S.A., J. E. Perras, 1838 Notre-Dame O: S.F., P. 3. Poirier, 1055 St Antoine Réunions, 2e et 4e jeudis 8 hrs p. m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 1832 Notre-Dame O.

No 18—CL ST. JACQUES. Montréal: S. A., Raoul La-R'se, 187 St Hubert; S.F.) E. Lafontsine, 187 st-Hubert. Réunion. comier samed; 3 h. p.m., au No 30 St-Jacques s

No 15.—OL. ST.JEROME. Co. Terrebonne: 8 A. S. Thibau-eau · S.F. et T., F. P. Vannier Réunions, 43 jeudi, 8h. p.m. saile Charette.

No 18-Cl. ST-MEDARD, Coteau-Station: S.A., H. R. Smith; 4.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions 4e dimanche, salle Doucet \$30 hrs p.m.

No 20— (IL. ST-VALIER, Québet : S. A., L. J. B. Lépine, 59 rue Hermine ; S.F. et Trés., Emédio Vallères, 412 St François Réunions, Se et 4e merçordis, 8 brs p.m., *alle Moisan No 22— CL. ST STANISLAS, Co. Beauharnois : S.A., Art. Brault : S.F. et T. Adélard Raymond Rénions, dernier vendredi. 7.30 P. M., salle Raymond.

No 24—OL NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot: SA., W. Pilon S. F., J. Daoust. Réunions, Se dimanohe, 2½ h. p.m., bureau du ouré.

No 25 -- CL. LAROCQUE, Sherbrooks: S.A., J. B. Duche-naau: S.F., E. P. Bédard. Réunions 3e jeudi, 7.30 hrs p. m. édifice Murray, rue King.

No 26 - CL. ST-LOTIS DE TERREBONNE: Chapelain M. l'abbé Perrault Sb.P.G., J Charbonneau; Prés., J. A. Thérien, S.A., A Frigault S.F. et T., Jos. Gauth'er; Md. E., E. L'Africain. Réunions. 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle

des Artisans

No 28—CL. ST-MARTIN Co. Laval; S.A., C. A. Descary, M. V., ord-à-Plouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi. à 7.30 hrs p.m.

No 29—CL. HOCHELAGA, Montrés : S.A., A. Roy, 28 Darling; S.F., W. Destardins, 16 Déséry. Réunions, 2e et 4e lundi 8 hrs p.m. saile Lafetère, 87 Aylwin. No 31—CL. MONTCALM, St-Jacques L'Achigan : S.A. et T. M. Granger, N.P. ; S.F.. Dam. Forest. Réunions, dernier diman-che, 3 h. p.m., à la salle publique.

L. I 3 No Dan No 8.P. No. dima

101 Pagu M. L No No 34—CL. SALABEREY, Valleyfield: S. A., M. Chatel; 8.F., Léopold Lapiante Réunions, ler et 3e dimanches, saile Monetre, rue Ste Céclie, à 1 heure

No 38-CL. ST-PAUL, ville St Paul; S.A., N. Domingue: S.F. et T., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi. 8.30 hrs pm Saile Daoust.

No 37—CL. CONTRECCUR: S.A. J. E. D. G. Guyon, 3.F. Ed. Handfield. Réunions, deroier lunds, bureau E. mandfield,

No 42—CL. ST-VINCENT, Montréal: S.A., J. E. Lachapelle, No 42—CL. ST-VINCENT, Montréal: S.A., J. E. Lachapelle, 1266 Ste-Catherine Est: S.F., J. H. Paquette, 222 Fullum. Réu-ulons, dernier jeudi. 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dufresne

No 44—CL. ST-LOUIS, Montréa: S. A., G. A. Mailloux, 909 Demontigny Est. S. F., Jos. de Vandreuil, 723 St-André Réunions te: t 5 meroredis, 8 hrs p.m., Salle Brauit, 571 rue Berri.

No 46—CL. RIGAUD; S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p m.

No 48—CL. SAGARD, Sault-au-Bécollet; S.A., Avila Pré ost; S.F. Fernand Brousseau. Réunious, dernier vendred: solle Prévost, à 8 brs p.m.

6

a

do

A.

01.

138

et

A)

A.,

ures

1838

1882

bert.

ibaup.m.

Balle

pine ngois

dredi

: 8A., p.m.,

nche p. m.

in. M. E., E.

M V.

28 Dar-e lundi

diman.

No 49 – OL. JACOTES-CARTIES. Lachine: S.A., J. S. A. Ashby; S.F., Alb. St-Denis. Réunions, Se et 4e mardis, 8 nrs p.m., salle Union St-Joseph

No 50-CL. ST-GUILLAUME, Co. Yamaska: S.A., P. B Splvestre; S.F., L. A. D. Gauthier. Reunions, 3e dimanch-5g hrs p.m., salle Pullique

No 54 · UL. ST-JEAN CHRYSOSTOME : S.A., J. E. Dérome S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Eéunions. dernier jeudi, 7 hr: p.m. saile du Conseil

No 58-CL STE JUSTINE, : S.A., Georges Desparois ; S.F. Bedard Révoicus dernier dimanche, 3 hrs p.m., ches M

N. Begard. Reserves to rink de sale (edres, : S. A. Roch Le-Ceur, fassades Folnte: B F., O. Labrursaddere, Réunlons, de o er vendredt, salle Jos Montpetit, 8 hrs p.m.

No St.-1, MAISIN NEIDVE MOUTEN: S. A., L. P. Fortin as de Massey Harris Co Ltd. rue Selby, Westmount; S.F. Lesage, ays de Massey Harris Co Ltd. rve Selby, Westmount, Réunions, les ler et 30 vend eds., saile kiffel, 8,15 p.m., coin Amherse de donoiga y.

40 64-CL. NOTRE-DAME DE HULL: S.A., Hor Pitre, 4 Britania; d.F.et T., Henri Belanger. 154 Principale, Réunions, salle Laffeche, rue du Lac, 3e se 4e rendredis, 8 h. p.m.

No 65—CL. ST-FRS-XAVIER, L'Epiphanie: S.A.. Médaré Forest: S F. Geo. Dufort, N.P. Léunions, dernier mercredi chez le notaire Dufor.

No 66-CL, LAPRAIRIE: S.A., A'phorne Luranceau S.F. B. Hébert. Béunions. 4e lundi, chos M. Dam. Gravel.

No 67—CL. ST-HYACINTHE, S.-A. B. L'Homme ; 8.-F. L. A. Breton. Réunions : ler et 3e mercredi 197, Cascades, à 8 hrs

No 69 — CL. ST-GEORGES, Maisonneuve : S. A., Michel uture, 475 Orléans ; S. F., Amédée Beaupré, 75 Bourbon re Réactons, 3e lundi, 8 hrs p.m., 181 Létourneux.

No 73—CL.ST. BARTHELEMY Co. Berthler: Chapelain. Rés Bégis Bonin: 8b P. G., Jos. Lacoutaine: Prés. Ars Barrette, Md.E. E. Lardy: S.A., Jos. Joinville; S.F., Ch. L'Heureux. Réualons, 2e lund!, 8 hrs p.m.

No 73-OL. OHARLEMAGNE Ville St-Louis; Sb.F.G., J. P. Lamarche, N. F., 1047 St-Hubert: Prés., J. B. Martineau v. 756 Men ana; S. A., Léon DeFoy, 400 av. Mt Royal, S. F. et T., J. N. Oadleux de Courville, 95 Pontiac; Md.E., Ern. E. Laure, 411 Av. Mt-Royal. Réunions, ler et 3e mardis, 95 Pontiac, 8 hrspm

411 Av. Mr-Royal, Réunions, ler et Se mardia, 98 Pontiac, 3 hrspm No 79-CL. BOURGERT, Montrèsi: Chapelain, Rév. M. De-mers, curé: Sh.P. G., J. C. Lamothe, 493a St. Hubert; Prés., J. P. Labarre, S33 Fullum: Md E. Ad. Chin, 28 Maisonneuve; S. A., J. B. Désaulniers, 177 Beaudry; S. F., Will. Piché, 143, Sanguiret, Réuniors, E et de mercredit, salle Dionne, 788 Eat Nise-Us-Nperine Sharn m. No 80-CL. PIERREVILLE; S. A. H. L. Shooner; S. R., Shooner, S. R., Shooner, Réunions, dernier dimarche, 3 hrs p.m., salle Shooner

No 82—OL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf: S.A., L. A. Lacroix, F., J. A. Bélanger, Réunions, 2e et 4e lundis, 7.30 hrs. p.m.

S. F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et ée lundis, 7.30 hrs. p.m. salle Frenette.
No 32—UJ ST-JOACHIM. Louiseville: S.A., J. A. Vade-bonceur: S F., Art. Desaulniers. Réunions, 15 et dernier du mois, édif ce Bélair, 8 30 hrs. p.m.

No 94—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec : S.A.
E. La-brecque, 11 carré Notre-Dame ; S.F. et T., J. A. Gauvin,
Notre-Dame Réunions, 4e lundi, 8 brs p.m., 11 carré Notre

No 92—CL. STE MARIE DE LA BEAUCE: S. A. F. Pepin S.F., A. Lemieux- Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100—Cl. ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauceville : S. A. E. O. Lemieux ; S. F., et T., God. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 5 hrs p.m., saile Lachance.

101.—CL.DE LA BEAUCE. 8t-Georges, Co Beauce: S.A., S., Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, che: M. Léger Lemelin. 1.50 hr p.m.

No 103—OL. ST-BERNABD, Sorel.: S.A. et S.F., A. P. Va-asse. Béunions, 4e dimanche, salle Vanasse.

No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec: Chapciain, Rév. J. E. Plahet; 8b. P.G. et Md. E., F. H. Bédard, 256 St-Jean; Prés., Roudeau, 418 St-Jean; R.A., J. N. Gingras, 29 Berthelot; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réunions, 26 et 4e mardi, 8 hrs. p.m. saile Montreuil, 87 D'Alguillon.

112—CI. DELORIMIER: S.A., Emile Guyou, Tetreaultville, 1.F., Wilfrid Fortier, 34 Garnier; Reuniona, 2e s: 4s sendis, a s ins p.m., sale Beaudry, 78s rue Brébeurf.

Nº 118—CI. ST. RUMERS, MOUVERS S.A., Aug. Gagoon, 22
4e Avenue, Visuville; S.F. et Md. E. J. A., Asager, 123
Untario Est Réunions, 4e jeudi, salle Lemisua, coin Lafontaine
et lbe ville. Shr s. m. et Ibe ville, 8 hrs p.m.

No 11h OL. NOTHE-DAME DE GEANBY; S. A., Clarence Fortin; S.F., P. A. Peitier, Rounions dernier mardi, 74 hrs o m.. saile at Jean-Baptists.

u. 112. 07 See a pratition Montréal: f.A., J. A. Delorms, 154 Agnès S.F., Ls DesRosiers, 49 Cazelais. Réunions, ier et le marcia, 2233, autre Lean, ouest 8 hrs p.m.

No 118—CL. GARNEAU, Montreal: B.A., J. P. Vincent, 301 charbam; S.F., Jos. Labelle, 39 Vinch. Recutions, 3e mercredit, salle Duvernay, 45 Vinct, 8 hrs p.m.

No 119—UL. ST-TITE: Chapciain et Sp.P.G., M. le curé J. C. Jrenier: S.A. et S.F., J. P. Jacob: Md. E., L. N. E. Lacoursière. Réunions, Se dimanche, Shrs. p.m., salle Leduc.

Actinions, to dimensions a me p.m., same actinio.

No 131.—OL DUVENA N Sourcesi: Chapelain et 8b.P.

G. Rév M. Beaudoin; Frès J. A. Labrellie, 229 Duvernay;

G. Rév M. Beaudoin; Frès J. A. Labrellie, 229 Duvernay;

d. R. Joseph Michard, 144 Duvernay;

S. S. J. O. Legault 175 Duvernay;

M. R., Heard Campoen, 137 Nou-re-Dame Guest. Edudino 4e jeudi, a in taile Duvernay, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124 - Cl. TRIELUVIES f Op-Ristare. : S.A., L. G. ourdain, Bureau de Poate ; S.F. et T. Art. Spénard Réunions, jourdain, Bureau de Poste ; 8.F et T. ler et de mardis, 8 brs, 188 Notre-Dame.

No 135 - Ul. o'l E-13ENEVIEVE OR RATISCAN: Chapclain Rév. & Belleviere, ab.F. 9., Dona Barlbeau; Prés., Lib. Bé langer; ..., L. M. J. Thebaule, E. F., et T., O. Duvai; M. R., F. Vasti Géncious, devaier dimanche, sprés is meuse à la

No 126—Cl. St-Edouard, Montréal: S.A., J. A. H. Bohémier, 736 Huntly; S.F., J. B. Beaudry, 2840 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 135 — CL. BRUCHRSI, who orea: S.A., J.M.E. Lariche-dère 35 Boucher, S.F., J. Arm. Reynault, 182 St-Christohe, Réu-alons, le et že vendredis, salle Sh-Louis, 588 Flessis, S.nrs p.m.,

No 140.- CL. CHICOUTIMI: S.A., D. V. Morrier; S.F., Alb La rontagne Réunions, 1er vendredi, salle Château Sagurnsy

No 146-Cl. STB-MABIE, Montreal; S.A., Av. Bourboa-lère, 204 St-Jacques; S.F., Jos. Marcis, 223 Pleasis. Réunions, 2c st éc sundis, sa:te Garcau, 36F Maisonneuve, 8 brs p.m.

No. 148—UL. CHENIER, Montreat: S.A. J. A.: cenecal 71 Lévis; S. F. et Tres. Geo. Guy, 325 Workman; Reunions, ler mercredi, 8 brs p.m., salle Duvernay, 45 Vinet.

No 142-Cl. ST-JEAN BAFTISTE, Montréal: Chapciain, &év. M. Auclair, curé; SD. F. C., Albert Dépatie, 451a Drolet; Prés. Noé Lecire, 578 Sanguinet; S.A. E. A. Dosroches, 11 Boyer; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent; Md. Sanguinet, Shrs p.m. Sanguinet, Shrs p.m.

No 150-CL. LARTIGUE, Longue-Pointe: Sb.P.G., C. Baginet; Prés. Jos. Vinet: S.A., C. E. Lacas; S.F. et T., P. Z. Guy; Md.E., J. P. Deschatelets. Edunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salie Guy, Beaurivage.

che, a rr p.m., saue Guy, Besaurvage.

No 158—OL. LEULERC, Woonscoket, R I.: Chapelain, Rév Napl. Leolerc; Sb.P.G., Ad. Archambault 6 Longley, Bid Prés. J C. Maranda, M.D., 856 Elm; S.A. James Foutaine, 196 Av. Gaulin; S.F., J B. A. Saverd, 378 Park Place Mé. E J. H. Boucher 54 av. Hamlet Réunions, ler et 3s dimanche 2 hrs. p.m. sallede la Cour Fridelity, 143 Main 85.

No 180—CL. VERDUN: 8.A., J. A. Leclair, 129 de l'Eglise 8.F., Edgar 81-Onge, 17 de l'Eglise. Salle Caron, 2 Mullarkey 8 brs p.m.

Etc 163—CL. STE SCHOLASTIQUE: S.A., Paul Em. Rochon, 3.F., J. H. Langlois. Eéunions, dernier mercredi, saile du Mar, thé, 5 hrs p.m.

No 163 — CL. DOLLARD, Montréal : S. A., A. E. Sénécal, ?3 Shearer ; S.F., L. C. Fontaine, 310 Hibemia. Réunions, ler et 3e mardis. 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.

No 156—CL. LACHESNAYE, Fraserville: S.A., J. Y. Pomet; S.F., Alfred Desjardins, Rivière du Loup. Réunions, ée undi. 8 hrs p.m.. salle des Forestiers Indépendants.

No 170-CL. LEON XIII, Montréal: S.A., J. E. Beaulieu, 592 Montcalm; S.F., O. Pepin, 553 Coloniale. Réunions, 2e et 4e vendredis, 88 St-Denis, 8 h. p. m. No 171—CL. CREMAZIE, VIIIe St-Louis: Chapelain, Rév. G. M. Lepailleur, Ptre ouré, Chan. Hon., V.F.; Sb.P.G., Alf. Dusanleux, CSS Bid St-Joseph; Prés., Nap. Royal, 79 Casgrair; S.A., Osc, Désauteis, N. P., 1796 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, S2 de Gaspè; Md. E., E. Pelletter, 1820 St-Laurent, Réunions, Se et é wardis, Edition Eq. des Marchands coin Laurier et St-Laurent, g hrs p.m.

No 172—CL. FRONTENAC, Montréal : S. A., Ans. Drouin 120 Ste-Elizabeth du P., ; S. F., J. G. Lacourse 319 Amherat Réu-nions : 2e et 4e lundis, à 8 hrs p.m., salle Eiffel, Coin Amherat et

nions: 2e et de lundis, à 8 hrs p.m. salle Eiffel, Coin Amherst et Demontigny, No 173—CIL. CONTANT, Montréal: Fréa, Alo Dalpé, 470, 8t. André; S. A. Edr Lurecte, 52, Parc Lafontaine, S. F., Ern. Laquerre, 482, Lagauchetière Eze Md E., J. E. Bastien, 86, Visitation Tel Beil Est, 342 Réunions, 2e et de mercedis, Saile Gagnon, Coin Amherst et Demontigny, 8 hrs p.m. 40 142—U. ST. JEAR DE LA UEVIX, Ville Bb-Louis Chapelain, Rév. A. J. Préfontaine; Bb.P.G., Onés. Tren blay, 154 Querc es, Outremont Jct; Prés., Dieud, Juteau, 1019 Clark; S.A., S. F. et Trés., H. Paradis, 355 Clarke; Md. E., J. G. Dugas, 2850 St-Laurent. Réunions, 2e es ée mercedis, 8 hrs p.m., salle Club Marcil, 89 Beaubien.

p.m., salie Club Marcii, 59 Beautien.
No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 1347
Sbe-Catherine Eas: S.F., J. A. Fayreau, 15 Dufreane. Réunions
ime vendredi, salie Larivière, Dufreane. 8 hre p.m.
No 179—CL. ST-ULMILLE, Co. Wolfe, S.A., et S.F., Anatol
Beautien. Réunions, dernier lundi, salie Fublique, 5 00 hrs p.m.
No 180—CL. ST-PHLEMON, SONC Centre: G.A., F. A. D
framblay; S.F. et Trés., A. Duplin; Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 46 dimanche, salie Publique, 1 hr p.m.

nions, se dimancie, salle Funique, 1 hr p.m.

No 181—CRECLE STE-CECILE, Co. Compton: Sb.P.G., Rév.

N. H. Gaulin; Prés., Jos. Roy; S.A., S.P. et Trés., J. G. Boaudoin; Md E., P. Vandands/gen. Edunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudoin, à 1 heure p.m., Se t. Md.E., J. P. C.
Nomicux. Edunions, Se samedi, salle Mercier, Weedon Station,

s prs p.m. No 183—CL. ST-PROSPER S.A. S.F. et Md.E., F. X. Massicotte Réunions, 2e meroredi, 75 brs p.m., salle Publique. No 186—CL. ST-ALPHONNE, Theotora Mines S. A. C S Vallancourt. S. F., et T. Jos. Dugal. Réunions, dernier dimanche salls 2 erron, 3 30 brs p.m.

No 187—CL. ST. APOLLINAIRE: S.A., Emile Rousseau, F. et T. Benj. Demers. Réuniona, dernier samedi, au couvent A 7 hrs o.m.

No 188—OL. LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière : Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier ieu S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, a

pres lydre; 7 hrs p m No 189—CL. ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S.A., David Cham pagne: S. F., J. R. Ouellette. Réunions, 3e dimanche, saile des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.

No 190— CL. ST - FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax 8.A., S. F. et T., Alfred Roberge. Réunions, le 28 du mois, saile Perron, 8 hrs p.m.

No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., M. Bour-eols; S.F., Léon Racicot. Réunions, 5e dimanche, 1 h. p. m. alle de la Fabrique.

No 195—CL. DUMOULIN, Yamachiche: S.A. et S.F., A. J. Descoteaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoteaux.

No 197—CL. LA SALLE, montreat: S.A., H. Emile Duquette, 76 8b-Ferdinand; S.F., J. O. Duquette, 117 8b-Argustin. Réunion, le et 3e mardis, \$ heures p. m., salle de l'Union 8t Joseph, 1822 Notre-Dame Ouest,

No. 199 — CL. ST-BAZILE, Co Portneuf: S. A., J. L. Hardy S. F., Jos. Genest. Réunion, dernier lundi, 7.30 hrs p.m. sall;

Jacques No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner; S.A. Théodore Goyette; S.F. et T., J. B. Morin. Réunions, 2e di-manche, apres la messe, à l'éco'e du village.

No 204.—CL. PIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Ga non. Réunions, dernier jeudi du mois, à la salle Elm Grove

gnon. Réunions, dernier jeudi du mois, a la salle Elm erove 8 hrs p m. No — 205 CL. LAFONTAINE, Montréal : 3b.P.G., Théon Joly, 264 Chateaugus; Prés, et Md. E. J. W. Collerette, M D. 347 Centre, S. A., P. Dulude, 739 Charlevoix S. F., E. Bean-doin, 479 Centre : Réunions, 3e et ée lundis, salle Picard, 772, rue Charlevoix, 8 brs p.m.

No 207-OL. ST-DEN18, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vésina: S.F., L. E. Charron. Réunions, 4e dimanche, 8 hrs p.m., chez le Secrétaire Financier.

No 266—CL. ST-OURS, Co Richelleu: S. A. J M Richard N P S.F., T. et Md. E., J. H. A. Larose. Réunions, & dimanche, après : a messe, bureau des notaires Duhame Richard.

No 209—CL. COURCELLES, Co. Beauce: S. A., Uld. Allard: S.F. et T. Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 3 h p.m.

No 210-CL. ST-VITAL, Lambton: S.A., Valm. Deveau: S.F., Elzéar Deveau. Réunions, 3ème dimanche à la salle publique, à 11 hrs a.m.

No 212—Cl. Cadieux, St-Joseph de Sorel: S.A., G.A. Létourneau; S.F., et Md. E., J. J. Guertin. Réunions, 4e dimanche à 3 hrs p. m., salle Filiatrault.

No 213-CL, St-Roch, Co L'Assomption : S. A. et S.F., Arcade Lebeau; Md. E., J.A. La-brèche. Réunions, dernier dimanche, 3.30 p.m., chez le secrétaire.

No 31s.—UL. LA VALLEE, Causapscal: S.F. et S.-A., A. J. Bioux. Réunions, dernier dimanche, 2.30 hrs p.m., salle Bou-

onto 315—CL. ST-PACOME Co Kamouraska; S.A., L. M. De orun; S.-F. Aug. Michaud. Reunions, dernier ci aanobe salle Publique, après sèpres sur 417—CL. NT-PRAXÈDE. Bromptooytile S.A., J. O Desmarais; S.F., Ernest Bélanger Réunions, desnier dimanohe. L80 p.m., sous-bas-emen' de l'egiuse. No 419—CL. GRAVEL, L'Avenir; S.A., Jos. Goron; S.F., I. O. St-Amant. Réunions, 3e jeudi, 7,30 hrs, bureau du notaire \$4.4 Amant.

NO 213—OL. GRAVEL, L'Avenir: S.A., Jos. Goron; S.P., NO 215—OL. GRAVELL, L'Avenir: S.A., Jos. Goron; S.P., St. C. Amant. Reunions, So joud, 7.30 hrs. bureau du nobaire de Carlotte. Committe de Carlotte. Committe de Carlotte. Committe de Carlotte. Carlotte.

rolasiale à midi. &c 253-U.L. D'YOUVILLE, Sherbrooke: S.-A., G. H. Vall-lancourt: S.-F. et T., E. C. Gatien. Réunions, 2e dimanche, 1.30. h. p. m., Block Murray. &c 255-U.L. ROBERVAL, Asbestos: S.A. J. O. A. Delisi-S.F., Gédéon Boisvert. Réunions, 3e dimanche après la grand-

m. sse, salle Bruneau.

N. 320-UL DE BEAUJEU. Wotton: S.A., J T A. Gravel

ED ; S. F., David Cormier. Réunions, 5e dimanche à misi
saile publique du village.

No 340 - UL ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles: S.A., O. Gersai; S. F., Art. wence. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m.,
chez R.M. Cher Best (ACC)

cher M. O. Gervais
No. 342—U.L. RESTIGOUCHF. Campbelton N.B. S.A., Au
rôle Lacaste > F., & T., L. G. Pinault. Reunions; ler dimanche, libr. à le sais > Ungo
Ru. 44 OL. ST PHILIPPE Windsor Milis: S.A., Fredéric
acciero; S.F., Omer Reed Réunions, 41 dimanche. I h.
nr. 346—CL. ST-THOMAS, Compton: S.A. S. F. «t.T., L.
O. Drole; Réunions: Sême verdredi. 8 hrs.p.m., salle az M.

or Prulht.

70 247 – OL. STE-EULALIE, Co. Nicolet: S.A. S. F. & T.
DeNeri Richard. Réunions, 3e samedi, à 7.30 p.m., chez M.

P. DeNeri Richard. Reuninia, or analysis desperance. No. 280 UERCLE ST-EDMOND, Coatleook: 5.-A., Lêvrindea: [8 -F., Félix I. Lajole. Reunions. 26me din anche à 7 brs p.m., salle st.-lean-Eapt str. 289 CERCLE ST-RAFHAEL: 8.-A et 8.-F., Jules Tanguay, Reunions. 3c dimanche at bureau du Dr Belleau, à

No 250-CERCLE RICHMOND, Co. de Richmond: Chap No 250—CERCLE RICHMOND, Co. de Richmond: Chaple lain, Rév. P. Quinn; 8b.P.G. Ernest Poulin; Frés, A. J. Bé-dard; S.A. et S.F., J. B. U. Bernard; Md.E., John Hayes. Réunions, 2e dimanche, I heure p.m., salle du collège. No 251—CL. DE LA PELTRIE, Rock Island; S.

A., C. A. Lafrance: Derby line, S.F., Geo. Boisvert, Réunions, 1er dimanche, 2 hrs p.m., salle St-Joseph.

No 254—CL. St-Antoine de Padoue, Scotstown S.A., Donat St-Jean; S.F., et T., Alf. Leblancs. Runion 3e dimanche, 3 hrs p.b., chez M. Allard.

No 255—Cl. Duplessis, La Patrie, S.A., Tanc. Hallé; S.F. et T., Maj. Bourret. Réu-nion: 3e lundi, 7 hrs p.m., salle magasin Bour-

No 258 — CERCLE TURGEON, St-Philémon, Co. de Bellechasse: Sb.P.G., Hon. Adélard Turgeon, 71 d'Auteuil, Québec; Prés., Emile Lévesque; S.A., L. J. Turgeon; S.F. et T., Z. Barnaby; Md.E., L. Blais, à Armagh. Réunions, 4e dimanche, à 3 hrs.p.m., ohes M. L. J. Turgeon.

Au 250 — UEISULE MONT-OARMEL, Sb-Malo d'Auokland d.A., Eusèbe Molor; S F. et T., L. P. Brault. Réunions, 5èm dimanche, après l'office divin, salle des Forestiers Catholiques.

Re 955 - Cl., ARTH ABASKA do trinabaska; S.A. A. A. Ploher; S.F. et T. F. X. Lemicuz. meunions, Sême vendredi † hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 254 — CERCLE STE-CL-OTILDE, Ste-Clotilde d'Horton A. Wilfrid Bergeron; S.F. et T., Omer Lecompte. Reunion des dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art Aucoin.

No 255—CERULE RIVIERE - A. PIERRE S.A., S.F. et T., Wilnrod Voyer. Reunious. d h. p.m., salle Cauch m. Co Portneuf

No 267 -- CERCLE ROYAL. Ville St-Louis: S.A., Jo-elin, 36 Maguire. S.F. et T., W. L. P. card, 1995 st-Eauren Sounious, 2e et 4e lundis, salle Banque les Marchands.

Sc 270. — OERJLE COLOMB, Rozson Palls: S.A., Norman Scauchemin; S.F. et T., Remi Tetrault. Reunions, Seme lundi, 7.50 p. n., saie des Chevaliers de Colomb.

No 373 - Ola ST-UAJETAN, Manaunville, Co. Brome : S.A., S.F. et T. Pierre Duchesneau. Reu ilons, že dimanche, à 11 hrs s.m., école du village.

St. WS. - OEROLE LACADIE, Co. St-Jean : S.A., Victor armit.; S. F., Alc. Deland. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs. s.m., salle de la Fabrique.

No 375 — CL. NAPOLEON, Charlemagne, Co. l'Assemption, S.A., S.F. et Trée., Frédéric Béland Hennions, dernier diman-che, à 2 us p.m.. saile des Artisans.

No 276—CL. ST-CYRILLE, Oc. Drummond; S. A. et S. F. J. F. Paré. Réunions, dernier dimanche, salie du notaire Paré

No 377 — CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jacques-Cartier: S.A., J. et Trée., J. P. Legault Réunions. 4e mardt, 7.30 p.m., saile a l'Hôtel de Ville.

No 272 — Cl. BOSSUET, Knowiton, Co. Brome : S.A., L. A. Gingras ; S.F. et T., L. L. Ledoux. Reunions, Se mardi, 7.80 hp.m., à l'Hôtel de Ville.

St. - CL ST-PRIME, Co Clientini St., S.F., et T., Alf. Vézina. Réunious, dernier andi da mois, à 7 hrs., salle Murency.

No. 285 — CL. ST-FELICIEN. Co. Chicoutimi S. A., S. F. et T., H, St-Pierre protem. Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.

No 289—CL GRATON, Paw'ucket, R. I.; S.A., Arthur Alix, Mary. 3.F. et T. N. L. B'ouille t., 226 Main St. Reunions, dimanche du mois, 2 hrs. p. m. sail: St-Jean-Baptisce.

No 390—CL ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac Sb-Jean, S. &., Nap Hu ion . S.F. Jos A...g vs. Réunions, 3e dimanche flu mois, 1 hr. v. m., club St Jean-Bapt ste

No Ell—CL MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean: Sl Ai, Ji E. Bolly; S. F. er T., Adj Bouchard. Réunions, 2e et 4e condredt du m da à 8 hrs; p. m., à l'Hôtel de Ville.

No 292-CL ST GEDEON, St-Gédéon, Lac S: Jean : S.A., S. Let T., Thomas Lavoie. Réunions, dernier dimanche du mois 7 hrs p.m., salle publique.

No 203 CL MECABELT TO JAN 4t 16-5me, La 18-1-an .F. et T., F. Ploude. Réarions te ni r i sanche du mois, 1 hrs. p. m., Salle Plourd

No 294—CERCLE CHAPLEAU, Labelle, Co. Ottawa, A., S. P. et T. W. Moranville. Reptons dermier dimanch m mois, à 7hrs. p. m. salle du Club Athlétique

Mo 295—CERC'LE STE-AGATHE, Ou de Terrebonne S. A. Oôte, S. F. et T., Av la Bullard, neumons, dernier dimanebumois, à Shrep. m. sail Forget

No 298 - ORR JLF TETERAU'TFILIE, Comté d'Hoche aga ; S.A. Eprirem B. noit. S.F. T. et Md.E. Geo. Lonerga-Réun-ona, deroiter dimanche, après la grand messe, chez M. Ephrem Benoit, rue St Antoine.

No 237 — DER D.E. LAROUCHE, St. Sruno, Lac St. Jean S.A., Edgard Roucha d : St. Frot T., Philippe Simard Re-nions, dernier samed: du muis à 7 30 hrs. p.m., salle publique

No 300—C **CL*2 [AU I ER, Montres, S ..., P. G Donald Scorrison, 314 St.—Jatherto E t. Fr. s., G A. Lafontaine, 236 S) Poels; S. A. Emil. corey 256 ste. Latherine Est; S.P. & T. sidore M q in 55 St. Laurent; Md. & x., L. P. Dorval, 857 St. Deuls. B. & nion, 1or nastil, 3. Jraig Est, & S Rrs. p. 18

No 305—CERCLE DUFOURNEL, L Ange Gardien, Co. Montorency: S.A., Sam Huot; S.F. et T Jos. Trudel, Montmo-torency Eas. Réunions d rnier samedi, 7½ hrs p.m., ches M full. Trudel.

No306—CERCLE ST-ALEXIS, Co. Chicoutimi: S.A., S.F. et ., Harry Tremblay. Réuniona, dernier vendredi, à 7½ hrs p.m. la salle Pagé.

No 307 — CERCLE BAGOTVILLE, Co. Chicoutimi: S.A. Victor Côté; S.F. et T., L. J. Lé esque, Réunions, 4e lundi, à là salle Simard.

No 309—OL. ST-ALEXANDRE Co. Iberville; S.A., Thée Davignon; S.F. et T., Aug. P. Gosselin. Réunions, 3e mer redi, à 7.30 p.m., à la salle a. Aug. P. Gosselin

No 3'0 -CL ST HUGUES, Co. Baget : S A. Wilfrid Mélan son ; S F. T., et Md E J. E. Michaud. Réunions ler lundi à ? bra., p m. à la salle publique du village

No 311—CL. VILLERAY, Co, Hochelaga, ; 8 A., J. Ed Roy 2473 Labelle; S. F., & T. Jos Beauvais. 1955. Dufferin. Re-nions, 4e mercredi, a 8 hrs p m. à la saile de la commission scalab

No 312—CL. BREBGEUF. St-Pierre, Co. Montmagny; R. Wm. Parsons; S. F. & T. Jos Alb, Blais. Réunions: 3e Dimand à 3 brs p. m. à la salle Lavallée.

No 313 CL. BOURASSA. North Hatley Co Stanstead : 8. L . Séguin, S. F. & T. Alf B. Pelletier. Réunions : 3e mai à 7g hrs p. m. chez M. Alf B Pelletier.

No314 — CL. PARENT, Lennorville, Co. Sherbrooke: & A Ed Beaudoin, S. F. & T. Achille Blondin, Réunions : Se dimensione, & 2 hrs p m. à l'école catholique du village

N) 315 — CL ST CHARLES BORROMEE, Garthby, Co. Welfe: S. A., Cl.vis T. ssier, S. F. et T. J. S. Poulin. Réunions: Sevendredi, à ; hrs p.m. chez M. J. S. Poulin.

No 16—CL. COULONGE, Rox on Pond, Co. Shefford: 8 A. Nap. Lavallée, S. F. Tres & Md. E., A. Godbout. Réunions: 2e et és mercredis à 7 30 hrs p.m., à la salle Hubert Dutille.

No 317—CL. SIR GEOR E ETIKNNE CARTIER, Saint-Joa-chim, to Shefford : S. A., S. F. & T. R. Latour. Réunions : 4e mardi, à 5 hrs p.m., à la saile municipale.

MALADIE

Les contributions ci-desscus sont exigibles de-membres qui se sont inscrits pour receveir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladis, — d'après leur age à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Tauz
Ans 18 19 20 21 22 28 24 25 26	Cta 35 36 36 37 37 38 38 39 39	Ans 27 28 29 30 31 32 33 34 35	Cts 40 40 41 41 41 42 48 48 43	Ans 36 37 38 39 40 41 42 43 44	Cts 45 46 47 48 49 50 51 53 55	Ans 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54	Cus 077 554 655 75 75 86 80 80 14 80 14 80

Une légère cotisation mensuelle est imposé par le cercle pour couvrir ses frais d'administra-tion, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.09 année pour chaque membre au Conseil Général.

Benefices accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITE.—1° de \$5 par semaine, pondant 30 semainembres insorits à une caisse locale; 2° de 60 centins pondant 24 semaines, par année, pour les membres insoriaisse centrale. Maximum de \$4.5° dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION to - Certificat d'assurance an deces (vie entiere)

(a) CAPITAL-HÉRITAGE. — Au décès du sociétaire, ses bénéés claires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$5000, selon le shiffy fu certificat dont il sera alo. porteur.

Di Cherthoac done it sers also. Perceur.

b) Cherthoac De Partioffactors Acquire.—Un membre porteur d'un certificat d'assuist ca au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après il e aus de sociétariat, peut reserve un certificat de participation acquide représentant is motité du montant des contributions qu'il a versées à in caisse de dotables. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat et payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

20 - Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HÉRITACE. Au décès d'un soniétaire, ses bémée ciaires out droit à \$500, 21000, 22000 ou \$5000, selon le chiffre de certificat de dotation dont il sers alors porteux.

(b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES.— Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçolvent la moités de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du se ciétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

ciétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ann.

(c) PENNINON AUX VIELILLARDE.—Tout membre qualité sur termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recovra au nuellement un dixième du montant de son certificat de doissies.

(d) ORRIFFICAT DE PARTGIPATION ACQUIES.—Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétarist peut recevir un certificat de paricipatation acquire représentant le meidé du contant des contributions qu'il a versée à la caise de dons tion de la contribution qu'il a versée à la caise de dons tion de la contribution qu'il a payé à cette caisea.

(d) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgée de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dois de la caise de finance de finance de la caise de finance de la caise de finance de finance de la caise de finance de finance de la caise de finance de la caise de finance de fi

Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans. Contributions à taux fixes graduées d'après l'Age ' l'admission.

L'Alliance Nationale

\$958,638.48

Après 15 ans d'opération.

Effectif:—19,608 membres en règle au 1er jan. 1908. Nombre de cercles en règle au 1er jan. 1908 - - - - - 286 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er jan. 1908 - 90

Beaudin, C.R.

J. T. CARDINAL, LL.B.

L. J. LORANGER, L.L.L.

8EAUDIN, CARDINAL & LORANGER

. . Avocats . .

1008 RUE NOTRE-DAME.

Seaudin et J. T. Cardinal, membres fendateurs de l'Allienes

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

PRESIDENT : M. H. Laporte, GERANT GENERAL : M. Tancrède Bienvenu

Département d'Epargne ordinaire @ 3% Certificat de Dépot @ 3½%

L'Alliance Nationale dépose ses fonds à cette Institution.

Banque d'Hochelaga

MONTREAL

Capital autorisé: \$4,000,000.

Capital payé: \$2,500,000.

fonds de Reserve et Surplus: \$2,000,000.

La Banque ONZE bureaux dans la ville ; elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle pais 3% d'intérêt QUATRE FOIS par année.